



## Luminor – Position du groupe SOFRA

Le groupe SOFRA est une holding familiale qui intervient dans 3 domaines d'activité : immobilier commercial, hôtellerie/restauration et culture/tourisme (Kléber Rossillon). Chacune est indépendante en termes de stratégie et d'objectifs.

SOFRA a créé (et exploité) il y a 35 ans le cinéma le Latina. Donné à bail en 2008 dans des conditions financières favorables puis devenu le Luminor en 2014, il est désormais exploité par la société Carlotta Cinéma.

Aujourd'hui, les murs sont détenus *via* sa filiale d'immobilier commercial. Cette foncière n'a pas dans son objet social vocation à subventionner l'industrie du cinéma.

En prévision de l'arrivée à terme du bail commercial de Carlotta Cinéma en 2020, SOFRA a fait délivrer un congé sans offre de renouvellement mais avec une indemnité d'éviction très conséquente, et ce à l'issue d'une procédure d'expertise judiciaire.

Faute d'accord amiable, SOFRA a saisi le tribunal judiciaire de Paris afin qu'il fixe le montant de l'indemnité à laquelle son futur ex-locataire peut légitimement prétendre. Cette procédure, qui est toujours en cours, s'inscrit dans sa volonté de respecter les droits de la société Carlotta Cinéma afin que celle-ci puisse obtenir la juste compensation de l'arrivée à terme des relations contractuelles.

Cette proposition respecte les règles applicables, qui préservent à la fois les droits du locataire et celles du propriétaire.

À ce stade, aucun projet n'a encore été arrêté quant au sort des locaux, lesquels peuvent servir à de multiples usages, y compris culturels.

Le groupe est à l'écoute des propositions de conciliation de la part des acteurs publics, et notamment de ceux qui ont vocation à soutenir l'industrie du cinéma.

**Contacts** : [sofra@sofrapro.fr](mailto:sofra@sofrapro.fr)